Renseignements généraux

BUREAU MUNICIPAL					
TÉLÉPHONE: 418 775-8188			TÉLÉCOPIEUR: 418 775-8177		
JOUR	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
HEURES D'OUVERTURE	13H00 À 17H00	13H00 À 17H00	13H00 À 17H00	13H00 À 17H00	FERMÉ

Personnel

Directrice générale..... Line Fillion .....418 775-8188, poste 0
Maire..... Jennifer Laflamme 418 318-2544
Employé municipal..... Michaël Ouellet 418 730-2498
Inspecteur en urbanisme..... Michel Lagacé .....418 775-8188, les mardis après-midi
Agent en milieu rural ..... Renaud Bisson-Dion .....418 775-8445, poste 2203
Coordonnatrice en loisirs..... Josy-Anne Bérubé..... 418 732-6684
Agent de vitalisation .....Claude Trottier ..... 418-775-2996, poste 2556

Séances du conseil

1er lundi du mois à 20h00, sauf exception

Membres du conseil

MAIRE
Jennifer Laflamme

CONSEILLÈRES, CONSEILLERS

Martin Poisson ..... Siège N° 1
Pierre Lévesque..... Siège N° 2
Marie-Ève Rioux ..... Siège N° 3
Vacant..... Siège N° 4
Rock Bérubé ..... Siège N° 5
Sonia Dussault..... Siège N° 6

Responsables des organismes de la municipalité

Fabrique:.....Réjeanne Ouellet, présidente.....418-775-6324
Association sportive:.....Cynthia Ouellet, présidente.....418-775-6324
Défi-Relance: .....Gilles Laflamme, président 418-318-1303
Comité d'Économie Sociale .....Jacques Blanchette, président.....418-785-0797
Comité du patrimoine.....Gino Caron, président.....418-739-3365

LE MESSAGER

Volume 18, numéro 6 **SEPTEMBRE 2022**

"Tout est possible à qui rêve, ose, travaille et n'abandonne jamais."

Xavier Dolan

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

Date de tombée du journal

4 OCTOBRE 2022

Il n'y a maintenant qu'un seul moyen de faire parvenir vos articles, photos numériques, etc. soit par *Internet* au:

padoue@mitis.qc.ca

Le Messager peut être consulté sur le site Internet de la municipalité au:

www.municipalite.padoue.qc.ca

Bien vouloir prendre note que vos publications doivent être prêtes à publier. Cela signifie qu'elles doivent être corrigées et mise en page adéquatement. La Municipalité se réserve le droit de modifier la mise en page à des fins de présentation.

Sommaire

1. Page couverture
2. Sommaire, date de tombée
3. Dates des séances du conseil
   Notez bien
4. Mot de la Maire
5. Avis d'élection conseiller poste #4
6. Comité citoyen(ne)s de la Mitis
7. Le mot vert du mois de septembre
8. Rapport du maire des faits saillants
9. Rapport du maire des faits saillants
10. Onglet loisir intermunicipal
11. Onglet loisir intermunicipal
12. Offre de service Défi-Relance
13. Calendrier des séances municipales
14. Calendrier des messes de septembre
15. Mitis Lab—Le Virage
16. C'est l'heure de préparer des dîner santé pour l'école
17. Vœux d'anniversaire
    Petites Annonces
18. Trousse d'urgence de base 72 heures
19 Calendrier des collectes
20 Renseignements généraux

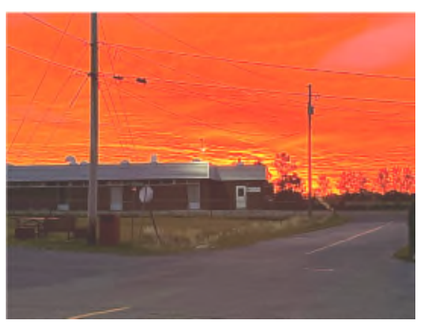

Trousse d'urgence de base

72 heures

Dans un sac à dos, un bac ou un grand sac en toile qui sera facilement accessible en cas de besoin/urgence, rangez les articles suivants :

- Eau potable — deux litres par personne, par jour, pour au moins trois (3) jours;
- Nourriture non périssable — provision pour au moins trois (3) jours;
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe de poche — piles de rechange;
- Trousse de premiers soins — bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, pince à épiler, épingles, antiseptiques, analgésiques;
- Articles pour l'hygiène — brosses à dents, serviettes, savon, papier hygiénique, sacs à ordures de plastique;
- Couvertures;
- Argent comptant et monnaie;
- Jeu de clés pour la voiture et la maison;
- Sifflet — pour signaler votre présence aux secouristes;
- Chandelles;
- Briquet et/ou allumettes;
- Couteau de poche multifonctionnel;
- Masques antipoussières — pour filtrer l'air contaminé;
- Papiers personnels importants — Photocopies : pièces d'identité, polices d'assurance, ordonnances pour les médicaments et les lunettes, plan de sécurité et la liste des personnes à joindre en cas d'urgence.

Pensez aussi à inclure les articles pour

- Votre famille : médicaments, équipement médical, nourriture spéciale;
- Bébés : lait maternisé, couches jetables, biberons;
- Animaux domestiques : nourriture, médicaments, accessoires.

Cette liste de la trousse d'urgence de base est tirée intégralement du site :
www.securitepublique.gouv.qc.ca

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

Lundi, 12 septembre 2022

Mardi, 4 octobre 2022

NOTEZ BIEN

Les membres du conseil municipal désirent souhaiter la bienvenue à monsieur Michaël Ouellet en vous informant de son embauche en date du 1er août dernier en tant que contremaître de voirie et d'environnement. Nous sommes convaincus que ses expériences de travail ainsi que sa vaillantise feront de lui un atout pour la municipalité.

Procédure: Demande de dons et commandites

Depuis quelques mois et désormais, voici les étapes afin de faire une demande valide qui sera analysée par les membres du conseil municipal:

1. Faire parvenir une lettre de demande de dons ou commandites adressée au Conseil municipal qui devra être soumise à la direction générale avant la séance de travail des élus du Conseil municipal ayant lieu chaque dernier jeudi du mois (sauf exception, vous référer au calendrier des séances en page 13).

******TOUTE DEMANDE DÉPOSÉE AU-DELÀ DU JOUR DE LA SÉANCE DE TRAVAIL NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉES LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MENSUELLE.******

2. La lettre de demande devra être accompagnée des états financiers de l'organisme, OSBL, comité, etc. faisant la demande.

******TOUTE DEMANDE PRÉSENTÉE SANS LES DOCUMENTS FINANCIERS REQUIS NE POURRA ÊTRE PRISES EN CONSIDÉRATION. IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DES ÉLU(E)S DE VOIR À LA SAINE GESTION DES FONDS PUBLICS.******

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La saison estivale tire déjà à sa fin. La fin de quelque chose, bien que trop souvent vue comme négative, ne l'est pas nécessairement car elle signifie aussi le commencement d'une autre.

En effet, l'automne, l'une de mes quatre (4) saisons favorites est à nos portes. La montagne de la croix ainsi que les terres forestières de monsieur Guy Blanchette, éclateront bientôt de mille feux passant d'un jaune soleil à l'éclatant rouge si particulier des érables. Chaque saison a ses charmes, ses atouts et ses attraits.

Durant l'été, je suis amenée à circuler à maintes reprises par le Rang 8. C'est avec beaucoup de fierté que j'ai pu voir la famille Côté entretenir les terres et les bâtiments familiaux lors d'une fin de semaine de corvée où tous ont mis la main à l'ouvrage. Ces valeurs familiales, d'entraide, de collaboration et de conservation du patrimoine me touchent particulièrement. De plus, certain(e)s d'entre vous ont fort probablement constaté l'apparition d'une nouvelle adresse postale dans notre municipalité. C'est à mon grand bonheur qu'au printemps, monsieur Julien Lavoie et sa conjointe madame Lina Castonguay débuteront leur nouvelle construction qui portera le numéro de porte 687, Rang 8.

Dans cet édition de septembre 2022 de notre journal municipal « Le Messager », vous y trouverez, en page 3, la procédure de demande de dons ou commandites adressées à la Municipalité par des organismes, OSBL ou comités. Vous constaterez que dans une optique de transparence de la gestion des fonds publics, la Municipalité demande le bilan et les états financiers des demandeurs. La règle est la même pour tous.

Sur ce, je remercie sincèrement tous les bénévoles qui s'impliquent afin que des activités aient lieux dans notre Municipalité et sachez qu'il nous fera plaisir de vous appuyer si la demande présentée est conforme aux exigences.

Jennifer Laflamme, Maire

C'est votre anniversaire lors des mois de septembre ou octobre?
L'ensemble des membres du Conseil municipal ainsi que nos employés vous souhaitent un joyeux anniversaire et une agréable journée!
Profitez-en bien avec ceux qui vous sont chers.

PETITES ANNONCES

Porte à porte de l'Association du cancer de l'est du Québec (ACEQ)en cours depuis samedi 13 août dernier et se déroulera jusqu'au 30 septembre prochain. Les démarcheurs, mesdames Denise Ouellet, Sylvie Audet et Réjeanne Ouellet, vous remercie de votre accueil et de votre habituelle générosité.

Réjeanne Ouellet,
capitaine pour l'Association du Cancer de l'Est du Québec

Un déjeuner des Filles d'Isabelle se tiendra dimanche, 18 septembre prochain de 8h à 12h à la salle paroissial de Ste -Angèle.

Bienvenue à tous

Les journées du Patrimoine religieux
Dimanche, 11 septembre 2022 de 13h à 17h à l'Église de Padoue, aura lieu une visite ainsi qu'une vente d'objets religieux (lampions et médailles).

C’est l’heure de préparer des dîners santé pour l’école

Apprenez comment planifier, préparer et choisir des collations et des repas sains qui feront le bonheur de tous!

Les enfants passent une grande partie de leur journée à l’école. Il est important de faire des choix alimentaires sains pour l’école parce que les dîners et les collations :
fournissent aux enfants l’énergie et les nutriments dont ils ont besoin toute la journée sont une source principale de vitamines et de minéraux essentiels à la croissance et au développement des enfants

Vous gagnerez du temps si vous incluez les dîners pour l’école dans votre plan de repas. Les conseils suivants vous aideront à mieux vous organiser :

Au cours de la fin de semaine, planifiez les dîners pour l’école avec vos enfants pour la semaine à venir.
Faites des provisions de collations saines à emporter qui compléteront leur repas principal.
Songez aux soupers que vous préparerez au cours de la semaine. Vous pourriez utiliser certains restes pour préparer facile ment et rapidement un dîner le lendemain.
Rappelez-vous de prendre votre horaire en considération. Déterminez si vous avez suffisamment de temps pour préparer des aliments le matin. Si ce n’est pas le cas, lavez, coupez ou emballez les aliments le soir pour vous faciliter la vie le lendemain matin.

Cliquez ici pour en apprendre davantage sur l’importance de faire des choix sains pour l’école.

Abonnez-vous à la **Cuisine du guide alimentaire** pour recevoir périodiquement des nouvelles recettes savoureuses !!!

Allergies alimentaires

Saviez-vous qu’une réaction allergique peut évoluer de bénigne à grave très rapidement et aller jusqu'à causer un choc anaphylactique ou même la mort?

Les allergènes les plus fréquents dans l'alimentation sont :

arachides
amandes, noix du Brésil, noix de cajou, noisettes, noix macadamia, noix de pacane, pignons, pistaches et noix de Grenoble
graines de sésame
lait
œufs
poissons
crustacés et mollusques
soja
blé et triticale
sulfites
moutarde

De nombreuses écoles appliquent des lignes directrices précises sur les aliments à exclure des boîtes à lunch des enfants. Les produits dits sans allergènes ont maintenant leur place sur les tablettes des épiceries. Malgré une plus grande sensibilisation nous devons, pour la sécurité des personnes touchées par les allergies alimentaires, demeurer vigilants face aux risques de réactions allergiques graves et potentiellement mortelles.

Consultez la page sur les **allergies alimentaires** pour en apprendre davantage.

Si vous souhaitez partager l’information directement de la page Facebook **Canadiens en santé**

Avis public d’élection

Municipalité DE PADOUE Date du scrutin 23 OCTOBRE 2022

Par cet avis public, Line Fillion, présidente ou président d’élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
   Poste de conseillère ou conseiller 4

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d’élection aux jours et aux heures suivants :

   Du 9 septembre au 23 septembre 2022

   Horaire

Lundi	De 08h00 à 12h00	De 13h00 à 17h00
Mardi	De 08h00 à 12h00	De 13h00 à 17h00
Mercredi	De 08h00 à 12h00	De 13h00 à 17h00
Jeudi	De 11h00 à 18h00	
Vendredi	De Fermé	

   Attention : le vendredi 23 septembre 2022, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d’une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

   Jour du scrutin : **Dimanche 23 octobre 2022, de 10 h à 20 h**

   Jour de vote par anticipation : **Dimanche 16 octobre 2022, de 12 h à 20 h**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d’élection : **Diane Plante**

5. Vous pouvez joindre la présidente d’élection à l’adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

   Présidente d’élection
   Adresse : **215, rue Beaulieu, Padoue, Québec, G0J 1X0 BUREAU MUNICIPAL**
   Téléphone : **418-775-8188, poste 0**

Signature

Donné à **Padoue le 1er septembre 2022**

Présidente d’élection

SM-1 (22-03)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99

Comité Citoyen(nes) de la Mitis

Prochaine activité?

Nous effectuerons une tournée des villes et villages afin d'apprendre à vous connaître et ainsi nous faire connaître.

Quand?

Tous les samedis, à compter du mois de septembre, nous visiterons quatre (4) municipalités par semaine.

Pour plus d'informations ainsi que pour les dates et heures de départ, communiquez avec:

Madame Mélanie Ouellet
418 750-5738
comiteavec2022@gmail.com

MITIS LAB

Le Mitis Lab vous offre, Le Virage, un parcours entrepreneurial axé sur l'acquisition de connaissances et le développement de compétences numériques. Il s'adresse aux entrepreneur.e.s, aux organismes et aux municipalités de La Mitis. Il comprend 10 formations de trois heures : 8 en visioconférence et 2 en présence dans les locaux du Mitis Lab à Mont-Joli. Les rencontres hebdomadaires sont une belle opportunité de maillage entre les participant.e.s et les formateur.rice.s.

Visitez le site internet www.mitislab.ca/le-virage pour avoir plus d'informations et pour vous inscrire, ou vous pouvez écrire au info@mitislab.ca ! »

HORAIRE DES MESSES
SEPTEMBRE 2022

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
11 : Fête du patrimoine à Ste Angèle				1 10h St-Gabriel P	2	3 19h St-Charles P 19h Ste Angèle PB
4 9h Price JV 10h30 M-J JV 9h St Donat NL 10h30 St Anaclet NL 9h Rédemption P 11h St Octave P	5	6	7 9h M-J J 16h30 Héritage P	8	9	10 15h30 Price Mariage J 16h St Joseph P 19h Padoue JV
11 10h30 Ste Angèle J 9h30 St-Gabriel NL 11h Les hauteurs NL 9h Ste Flavie P 10h30 Ste-Luce P	12	13	14 9h M-J P	15 10h St-Gabriel P	16	17 16h Les Boules JV 19h Ste J-Arc P
18 9h Price P 10h30 M-J P 10h30 St Anaclet PB	19	20	21 9h M-J J 16h30 Héritage J	22	23	24 16h St Joseph JV 19h Padoue P
25 9h30 St-Gabriel J 11h Les hauteurs J 9h Ste Flavie P 10h30 Ste-Luce P	26	27	28 9h M-J P	29	30	

Le Mot vert du mois – « Bientôt près de chez vous! » - Septembre 2022

Bonjour à toutes et tous,

Toujours à la recherche d'améliorer son bilan en terme de réduction des déchets, le gouvernement du Québec a adopté 3 règlements cet été qui auront un impact sur notre quotidien :

D'abord, la **modernisation de la consigne**. Cet automne, ce sera le début de la période transitoire menant à une consigne sur tous les contenants de boissons de 100 ML à 2 litres à partir du 1er novembre 2023. Cartons de lait, bouteilles d'eau, de vin, de jus auront alors une consigne de 0,10 $ à 1,00 $. Il faudra les rapporter au magasin ou dans un point de dépôt approprié plutôt qu'en disposer dans le bac bleu. Nous vous tiendrons informé du déploiement sur notre territoire de ce système lorsque nous aurons les détails.

Ensuite, la **modernisation de la collecte sélective** visera à rendre l'industrie responsable à 100% de la récupération des matières recyclables et celle-ci se verra forcé d'atteindre des taux de récupération. Présentement et de façon simplifiée, les municipalités ont un contrat pour la collecte du bac bleu et un autre pour le traitement des matières recyclables. La modernisation fera que l'industrie sera responsable du traitement et compensera à 100% les municipalités pour la collecte du bac bleu. Dans les prochains mois, nous verrons comment se déploiera concrètement cette modernisation chez nous.

Finalement, la modification du Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises qu'on appelle dans le métier : La **responsabilité élargie des producteurs (RÉP)**. Une RÉP est un éco-frais que le consommateur paye à l'achat de certains produits afin d'en assurer la valorisation par exemple : la peinture, les batteries, les appareils électroniques, etc. Cette modification ajoutera de nouveaux produits dont certains types de batteries plomb-acide (janvier 2023), les plastiques agricoles (juin 2023), des contenants pressurisés de combustibles (juin 2024), etc. Comme pour la consigne, l'important sera d'avoir des points de dépôt adéquat pour ces produits dans notre région.

Pour plus d'informations, joignez-nous par téléphone, par courriel ou consultez le www.ecoregie.ca. À la prochaine!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca	Facebook : @RITMRMatapediaMitis
Courriel : matresi@mrcmatapedia.qc.ca Tél : 418 629-2053, poste 1138	Courriel: matresi@mitis.qc.ca Tél. : 418 775-8445, poste 1138

MUNICIPALITÉ DE

PADOUE

Rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2021

Rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2021 et du rapport du vérificateur externe

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 6 juin 2021, je fais mon dernier rapport aux Padoviennes et Padoviens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, tel que vérifié par la firme MALLETTE.

L'exercice financier 2021 s'est soldé par un surplus consolidé de 394 068 $, résultant de recettes consolidées se chiffrant à 1 165 260 $, comparativement aux dépenses consolidées et affectations consolidées de 771 192 $, tel qu'audité par le vérificateur externe.

Réalisations 2021

Sur les charges totales consolidées de 771 192 $, 437 988 $ constituent des investissements à long terme et 333 204 $ constituent des frais pour des obligations incontournables ou des quotes-parts non discutables :

Quote-part de la MRC : 54 023 $
Sûreté du Québec : 13 338 $
Gestion des matières résiduelles : 13 400 $
Gestion de la dette : 91 649 $
Salaires des employés: 160 794 $

(Suite page 9)

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL – ANNÉE 2022

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec (ou 319 de la Loi sur les cités et villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Rock Bérubé et résolu à la majorité des **membres présents :**

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2022**, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 20 heures :

10 janvier	**7 février**
7 mars	**4 avril**
2 mai	**6 juin**
4 juillet	**1 août**
12 septembre	**4 octobre**
7 novembre	**5 décembre**

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Rapport du maire

des faits saillants

En 2021:

Comme vous le savez tous, je ne suis en poste que depuis novembre dernier. J'avais et j'ai toujours de très grandes chaussures à enfiler. Sans mauvais jeu de mots, j'ai tout de même la chance d'avoir eu un prédécesseur qui a pavé le chemin pour moi. En effet, comment passer sous silence ces cinq (5) kilomètres du chemin Kempt asphaltés en 2021 par monsieur Gilles Laflamme. Il en a fait de la route durant ses trois (3) mandats.

Ensuite, notons l'achat de l'ancienne école primaire par la municipalité qui désormais deviendra un centre communautaire. Un local est déjà occupé par des organismes communautaires. De belles rénovations sont présentement en processus d'approbation afin de rendre le bâtiment plus accessible et accueillant. Nous avons bien hâte de procéder à l'inauguration officielle avec les citoyen(ne)s à qui profiterons ce bâtiment.

Je terminerai en disant: Merci monsieur Gilles Laflamme pour toutes ces années de dévouement qui se poursuivent au niveau communautaire. C'est grâce à des personnes aussi dévouées que nos petites municipalités peuvent continuer d'exister.

Jennifer Laflamme, Maire

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

Camp de jour – Été 2022

Encore un été mémorable au camp de jour pour les jeunes de nos municipalités. Quelques remerciements s'imposent :

- Merci d'abord à l'équipe d'animation : Léa Dubé, Antoine Lavoie, Samuel Lavoie, Justin Appleby, Maryane Gaucher et Alycia Morissette. Être moniteur de camp de jour est beaucoup plus difficile que l'on pense. Pour notre camp, c'est de jouer le rôle de l'ami (jouer, rire, parler, créer un lien), de parent (s'assurer qu'ils aient bouteille d'eau et crème solaire, qu'ils mangent, de faire la discipline et s'assurer qu'ils soient gentils) et celui d'enseignant (de leur apprendre de nouvelles choses par le biais des jeux) pour 45 jeunes!!!

Âgées entre 15 et 17 ans, ils ont une charge de travail énorme sur le dos et oh combien parfois je suis exigeante.

- Un gros merci ensuite à l'équipe municipale qui m'entoure. Merci à Véronique Parent, mon bras droit de l'été pour ta présence, ton temps et ta volonté de toujours m'aider. Tu y es pour beaucoup pour le succès de l'été. Merci également à Louis Fournier, directeur général, Christian Paradis et Marc Dubé, employés, pour leur écoute et leur efficacité dans nos petites demandes de dernières minutes.
- Merci aux parents et enfants d'avoir participés aux activités de l'été.
- Enfin, merci à tous nos partenaires que voici ainsi qu'à *Entreprise David Plourde* pour son don qui même en fin de saison est grandement apprécié..

Merci à nos partenaires!

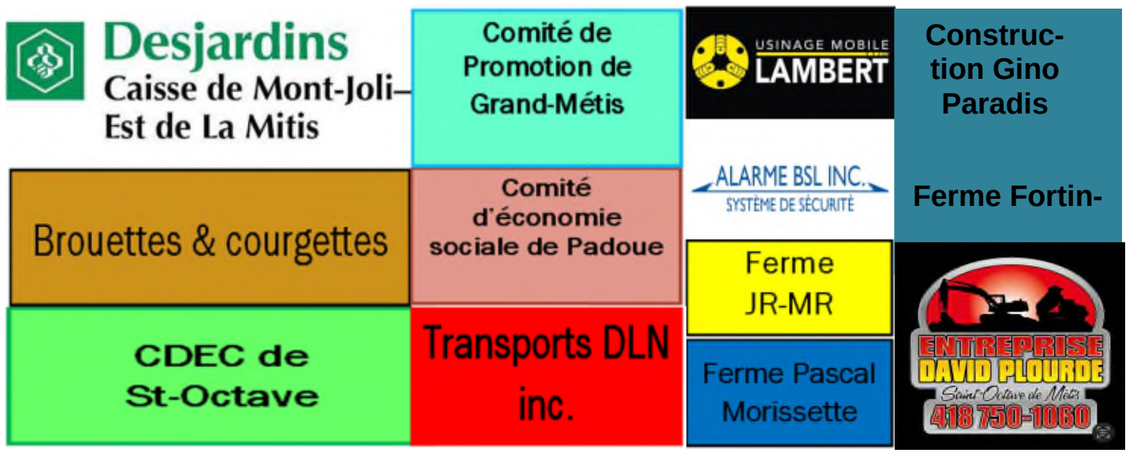

Retour sur les fêtes nationales de Padoue

Les 23 et 24 juin dernier ont eu lieu plusieurs activités à Padoue dans le cadre de la fête nationale. Merci à Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia pour le don de 200 $ et à Kristina Michaud, députée d'Avignon- La Mitis- Matane Matapédia, pour le don de 200 $. Merci également à tous les participants.

Trois autres activités ont eu lieu à Padoue en juillet. Voici des images représentant celles-ci :

La fête de l'amour à Padoue le samedi 9 juillet où ont été soulignés pour leurs 60 ans de mariage Marie Gagné et Marc-André Lavoie, pour leur 50 ans Mariette Castonguay et Robert Lavoie et pour leur 25 ans Marcelle Morin et Gilbert Ouellet.

Compostelle sur le chemin du Québec était de passage le 15 juillet au Centre des Loisirs.

Un rassemblement de voitures du Club fiacre et du Club Mustang a eu lieu le 23 juillet au Centre des Loisirs

Halloween à Padoooo! 2022

Une première rencontre du Comité organisateur de *l'Halloween à Padoooo!* a eu lieu le 16 août dernier. Le comité est fier de vous annoncer que l'événement devrait faire son grand retour en présentiel samedi, 29 octobre prochain.
Le comité se lance dans l'organisation.

Tu as des idées?

Tu veux te joindre à eux?

Communique avec Josy-Anne Bérubé